

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 25140066900023	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Services de distribution d'eau potable et assainissement SM DU PLATEAU D'HEULAND
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SGC VAL ET LITTORAL

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : SM du Plateau d'Heuland Budget Principal (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	17
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	21
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	22
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	23
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	25
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	26
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	27
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	28
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	29
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	30
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	31
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	32
A8.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	33
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	34
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	35
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	36
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	37

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	38
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	40
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

41

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 858 505,50	G 935 584,12	G-A 77 078,62
	Section d'investissement	B 261 956,08	H 350 835,57	H-B 88 879,49

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 502 227,49 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 147 183,29 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 1 120 461,58	Q= G+H+I+J 1 935 830,47	=Q-P 815 368,89

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)		Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
		Section d'investissement	F 242 933,97	L 20 081,00
		TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 242 933,97	= K+L 20 081,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 858 505,50	= G+I+K 1 437 811,61	579 306,11
	Section d'investissement	= B+D+F 504 890,05	= H+J+L 518 099,86	13 209,81
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 1 363 395,55	= G+H+I+J+K+L 1 955 911,47	592 515,92

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 242 933,97	L 20 081,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	20 081,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

SM DU PLATEAU D'HEULAND - SM du Plateau d'Heuland Budget Principal - CA - 2023

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	146 589,50	0,00
21	Immobilisations corporelles	17 268,30	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	79 076,17	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	249 539,00	162 495,02	0,00	0,00	87 043,98
012	Charges de personnel, frais assimilés	47 960,00	40 253,04	0,00	0,00	7 706,96
014	Atténuations de produits	130 000,00	123 445,00	0,00	0,00	6 555,00
65	Autres charges de gestion courante	273 500,00	251 353,93	0,00	0,00	22 146,07
Total des dépenses de gestion courante		700 999,00	577 546,99	0,00	0,00	123 452,01
66	Charges financières	8 973,00	8 972,79	0,00	0,00	0,21
67	Charges exceptionnelles	70 585,00	812,44	0,00	0,00	69 772,56
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	22 444,00	22 443,65			0,35
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	5 000,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		808 001,00	609 775,87	0,00	0,00	198 225,13
023	Virement à la section d'investissement (4)	301 382,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	255 000,00	248 729,63			6 270,37
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		556 382,00	248 729,63			307 652,37
TOTAL		1 364 383,00	858 505,50	0,00	0,00	505 877,50
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	823 000,51	892 750,91	0,00	0,00	-69 750,40
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	13 000,00	16 562,50	0,00	0,00	-3 562,50
Total des recettes de gestion courante		836 000,51	909 313,41	0,00	0,00	-73 312,90
76	Produits financiers	0,00	5,49	0,00	0,00	-5,49
77	Produits exceptionnels	0,00	35,72	0,00	0,00	-35,72
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	18 003,00	18 003,88			-0,88
Total des recettes réelles d'exploitation		854 003,51	927 358,50	0,00	0,00	-73 354,99
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	8 152,00	8 225,62			-73,62
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		8 152,00	8 225,62			-73,62
TOTAL		862 155,51	935 584,12	0,00	0,00	-73 428,61
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		502 227,49				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	342 399,00	26 277,62	146 589,50	169 531,88
21	Immobilisations corporelles	174 683,00	98 602,12	17 268,30	58 812,58
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	290 900,00	78 750,50	79 076,17	133 073,33
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	807 982,00	203 630,24	242 933,97	361 417,79
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	50 101,00	50 100,22	0,00	0,78
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	4 441,00			
	Total des dépenses financières	54 542,00	50 100,22	0,00	4 441,78
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	862 524,00	253 730,46	242 933,97	365 859,57
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	8 226,00	8 225,62		0,38
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	8 226,00	8 225,62		0,38
	TOTAL	870 750,00	261 956,08	242 933,97	365 859,95
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	126 644,00	102 105,94	20 081,00	4 457,06
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	40 540,71	0,00	0,00	40 540,71
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	167 184,71	102 105,94	20 081,00	44 997,77
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	167 184,71	102 105,94	20 081,00	44 997,77
021	Virement de la section d'exploitation (2)	301 382,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	255 000,00	248 729,63		6 270,37
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	556 382,00	248 729,63		307 652,37
	TOTAL	723 566,71	350 835,57	20 081,00	352 650,14
	Pour information	147 183,29			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	162 495,02		162 495,02
012	Charges de personnel, frais assimilés	40 253,04		40 253,04
014	Atténuations de produits	123 445,00		123 445,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	251 353,93		251 353,93
66	Charges financières	8 972,79	0,00	8 972,79
67	Charges exceptionnelles	812,44	0,00	812,44
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	22 443,65	248 729,63	271 173,28
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	609 775,87	248 729,63	858 505,50

+	D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
---	--	-------------

=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	858 505,50
---	---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	8 225,62	8 225,62
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	50 100,22	0,00	50 100,22
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	26 277,62	0,00	26 277,62
21	Immobilisations corporelles (6)	98 602,12	0,00	98 602,12
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	78 750,50	0,00	78 750,50
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	253 730,46	8 225,62	261 956,08

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
---	--	-------------

=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	261 956,08
---	--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	892 750,91		892 750,91
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	16 562,50		16 562,50
76	Produits financiers	5,49	0,00	5,49
77	Produits exceptionnels	35,72	8 225,62	8 261,34
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	18 003,88	0,00	18 003,88
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		927 358,50	8 225,62	935 584,12

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	502 227,49
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 437 811,61
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	102 105,94	0,00	102 105,94
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		248 729,63	248 729,63
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		102 105,94	248 729,63	350 835,57

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	147 183,29
---	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	498 018,86
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	249 539,00	162 495,02	0,00	0,00	87 043,98
604	Achats d'études, prestations de services	11 000,00	720,00	0,00	0,00	10 280,00
605	Achats d'eau	43 000,00	33 297,99	0,00	0,00	9 702,01
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	50 000,00	29 623,70	0,00	0,00	20 376,30
6063	Fournitures entretien et petit équipt	3 000,00	3 903,79	0,00	0,00	-903,79
6064	Fournitures administratives	1 000,00	216,68	0,00	0,00	783,32
611	Sous-traitance générale	300,00	342,32	0,00	0,00	-42,32
6135	Locations mobilières	700,00	1 007,90	0,00	0,00	-307,90
6137	Redevances, droits de passage, servitude	1 036,00	1 035,60	0,00	0,00	0,40
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	45 000,00	38 477,63	0,00	0,00	6 522,37
61558	Entretien autres biens mobiliers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6156	Maintenance	10 000,00	2 739,88	0,00	0,00	7 260,12
6161	Multirisques	7 000,00	6 829,91	0,00	0,00	170,09
617	Etudes et recherches	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
618	Divers	15 000,00	7 422,54	0,00	0,00	7 577,46
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	800,00	800,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	10 000,00	4 933,26	0,00	0,00	5 066,74
6231	Annonces et insertions	800,00	0,00	0,00	0,00	800,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	64,68	0,00	0,00	-64,68
6238	Divers	2 988,00	150,00	0,00	0,00	2 838,00
6256	Missions	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6257	Réceptions	300,00	82,80	0,00	0,00	217,20
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	119,42	0,00	0,00	1 880,58
6262	Frais de télécommunications	2 500,00	2 299,08	0,00	0,00	200,92
627	Services bancaires et assimilés	100,00	103,84	0,00	0,00	-3,84
6288	Autres	300,00	300,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	15,00	16,00	0,00	0,00	-1,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	29 000,00	28 008,00	0,00	0,00	992,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	47 960,00	40 253,04	0,00	0,00	7 706,96
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	20,00	21,61	0,00	0,00	-1,61
6333	Particip. employeurs format ^o pro. cont.	350,00	173,00	0,00	0,00	177,00
6411	Salaires, appointements, commissions	29 000,00	28 692,81	0,00	0,00	307,19
6415	Supplément familial	250,00	142,00	0,00	0,00	108,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	7 200,00	3 334,08	0,00	0,00	3 865,92
6453	Cotisations aux caisses de retraites	11 040,00	7 545,54	0,00	0,00	3 494,46
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	132,00	0,00	0,00	-132,00
648	Autres charges de personnel	100,00	212,00	0,00	0,00	-112,00
014	Atténuations de produits (4)	130 000,00	123 445,00	0,00	0,00	6 555,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	95 000,00	95 740,00	0,00	0,00	-740,00
706129	Reverst redevance modernisat ^o agence eau	35 000,00	27 705,00	0,00	0,00	7 295,00
65	Autres charges de gestion courante	273 500,00	251 353,93	0,00	0,00	22 146,07
6531	Indemnités élus	15 500,00	14 744,72	0,00	0,00	755,28
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	203,59	0,00	0,00	4 796,41
6542	Créances éteintes	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	250 000,00	236 405,62	0,00	0,00	13 594,38
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		700 999,00	577 546,99	0,00	0,00	123 452,01
66	Charges financières (b) (5)	8 973,00	8 972,79	0,00	0,00	0,21
66111	Intérêts réglés à l'échéance	8 973,00	8 972,79	0,00	0,00	0,21
67	Charges exceptionnelles (c)	70 585,00	812,44	0,00	0,00	69 772,56
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	812,44	0,00	0,00	4 187,56
678	Autres charges exceptionnelles	65 585,00	0,00	0,00	0,00	65 585,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat^o (d) (6)	22 444,00	22 443,65			0,35
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	22 444,00	22 443,65			0,35
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	5 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		808 001,00	609 775,87	0,00	0,00	198 225,13
023	Virement à la section d'investissement	301 382,00				
042	Opérat^o ordre transfert entre sections (8)(9)	255 000,00	248 729,63			6 270,37
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	255 000,00	248 729,63			6 270,37

SM DU PLATEAU D'HEULAND - SM du Plateau d'Heuland Budget Principal - CA - 2023

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		556 382,00	248 729,63			307 652,37
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		556 382,00	248 729,63			307 652,37
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 364 383,00	858 505,50	0,00	0,00	505 877,50
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	823 000,51	892 750,91	0,00	0,00	-69 750,40
70111	Ventes d'eau aux abonnés	631 000,51	703 444,10	0,00	0,00	-72 443,59
701241	Redevance pollution d'origine domestique	95 000,00	95 611,36	0,00	0,00	-611,36
704	Travaux	30 000,00	26 662,28	0,00	0,00	3 337,72
706121	Redevance modernisation des réseaux	35 000,00	27 860,82	0,00	0,00	7 139,18
7068	Autres prestations de services	32 000,00	39 172,35	0,00	0,00	-7 172,35
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	13 000,00	16 562,50	0,00	0,00	-3 562,50
752	Revenus des immeubles	13 000,00	16 561,67	0,00	0,00	-3 561,67
7588	Autres	0,00	0,83	0,00	0,00	-0,83
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		836 000,51	909 313,41	0,00	0,00	-73 312,90
76	Produits financiers (b)	0,00	5,49	0,00	0,00	-5,49
7688	Autres	0,00	5,49	0,00	0,00	-5,49
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	35,72	0,00	0,00	-35,72
7717	Dégrèvement impôts (hors impôts bénéf)	0,00	14,00	0,00	0,00	-14,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	21,72	0,00	0,00	-21,72
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	18 003,00	18 003,88			-0,88
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	18 003,00	18 003,88			-0,88
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		854 003,51	927 358,50	0,00	0,00	-73 354,99
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	8 152,00	8 225,62			-73,62
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	8 152,00	8 225,62			-73,62
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		8 152,00	8 225,62			-73,62
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		862 155,51	935 584,12	0,00	0,00	-73 428,61
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		502 227,49				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	342 399,00	26 277,62	146 589,50	169 531,88
2031	Frais d'études	341 714,00	25 592,62	146 589,50	169 531,88
2051	Concessions et droits assimilés	685,00	685,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	174 683,00	98 602,12	17 268,30	58 812,58
2128	Aménagement Autres terrains	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	36 283,00	2 382,74	0,00	33 900,26
21531	Réseaux d'adduction d'eau	130 000,00	94 970,86	17 268,30	17 760,84
2183	Matériel de bureau et informatique	1 400,00	1 248,52	0,00	151,48
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	290 900,00	78 750,50	79 076,17	133 073,33
2315	Installat°, matériel et outillage techni	290 900,00	78 750,50	79 076,17	133 073,33
Total des dépenses d'équipement		807 982,00	203 630,24	242 933,97	361 417,79
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	50 101,00	50 100,22	0,00	0,78
1641	Emprunts en euros	50 101,00	50 100,22	0,00	0,78
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	4 441,00			
Total des dépenses financières		54 542,00	50 100,22	0,00	4 441,78
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		862 524,00	253 730,46	242 933,97	365 859,57
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	8 226,00	8 225,62		0,38
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	8 226,00	8 225,62		0,38
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	6 949,00	6 949,28		-0,28
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	246,00	245,81		0,19
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	984,00	983,63		0,37
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	47,00	46,90		0,10
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		8 226,00	8 225,62		0,38
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		870 750,00	261 956,08	242 933,97	365 859,95
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	126 644,00	102 105,94	20 081,00	4 457,06
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	122 076,00	102 105,94	15 513,00	4 457,06
1314	Subv. équipt Communes	4 568,00	0,00	4 568,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	40 540,71	0,00	0,00	40 540,71
1641	Emprunts en euros	40 540,71	0,00	0,00	40 540,71
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		167 184,71	102 105,94	20 081,00	44 997,77
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		167 184,71	102 105,94	20 081,00	44 997,77
021	Virement de la section d'exploitation	301 382,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	255 000,00	248 729,63		6 270,37
28031	Frais d'études	9 577,00	5 669,81		3 907,19
2805	Licences, logiciels, droits similaires	189,00	188,60		0,40
28128	Aménagement Autres terrains	1 337,00	1 336,77		0,23
28131	Bâtiments	9 270,00	9 269,79		0,21
28135	Installations générales, agencements, ..	874,00	873,84		0,16
28153	Installations à caractère spécifique	220 060,00	218 501,75		1 558,25
28156	Matériel spécifique d'exploitation	2 196,00	2 195,71		0,29
28157	Aménagement matériel industriel	1 683,00	1 682,96		0,04
28175	Matériel et outillage technique (mad)	7 552,00	7 551,13		0,87
28178	Autres immos corporelles (mad)	802,00	0,00		802,00
28183	Matériel de bureau et informatique	580,00	579,80		0,20
28188	Autres	880,00	879,47		0,53
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		556 382,00	248 729,63		307 652,37
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		556 382,00	248 729,63		307 652,37
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		723 566,71	350 835,57	20 081,00	352 650,14
Pour information		147 183,29			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					780 744,00									
1641 Emprunts en euros (total)					780 744,00									
10001021161	Credit Agricole	18/10/2018	2018-10-31	15/01/2019	100 000,00	F	Sans	1,410	1,410		T	C	N	A-1
1087847	Agence eau		2020-05-05	12/04/2021	744,00	F	Sans	0,000	0,000		A	C	N	A-1
4203516	Caisse d'Epargne Normandie		2013-12-31	30/04/2014	200 000,00	F	Sans	3,450	3,450		T	C	N	A-1
MON238798EUR/0248668	Dexia		2006-04-28	01/02/2007	480 000,00	F	Sans	3,830	3,830		A	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

SM DU PLATEAU D'HEULAND - SM du Plateau d'Heuland Budget Principal - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					780 744,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		247 534,60					50 100,23	8 972,78	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		247 534,60					50 100,23	8 972,78	0,00	0,00
10001021161	N	0,00	A-1	68 983,09	9,00	F	Sans	1,410	6 379,22	1 028,98	0,00	0,00
1087847	N	0,00	A-1	595,20	11,00	F	Sans	0,000	49,60	0,00	0,00	0,00
4203516	N	0,00	A-1	81 963,08	5,00	F	Sans	3,450	14 004,70	3 131,02	0,00	0,00
MON238798EUR/0248668	N	0,00	A-1	95 993,23	2,00	F	Sans	3,830	29 666,71	4 812,78	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		247 534,60					50 100,23	8 972,78	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	247 534,60	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES*(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)*

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)	0,00	0,00	0,00
Dettes pour locations - acquisitions	0,00	0,00	0,00
Dettes pour locations - ventes	0,00	0,00	0,00
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 15000.00 €	01/01/2013

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études non suivies de réalisations	1	01/01/2013
L	Frais de recherche et de développement (réussite)	1	01/01/2013
L	Frais de recherche et de développement (échec)	1	01/01/2013
L	Brevets	1	01/01/2013
L	Logiciels	2	01/01/2013
L	Voitures	5	01/01/2013
L	Camions et véhicules industriels	4	01/01/2013
L	Mobilier	10	01/01/2013
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	01/01/2013
L	Matériel informatique	2	01/01/2013
L	Matériels classiques	6	01/01/2013
L	Coffre-fort	20	01/01/2013
L	Installations et appareils de chauffage	10	01/01/2013
L	Appareils de levage - ascenseurs	20	01/01/2013
L	Appareils de laboratoire	5	01/01/2013
L	Equipements de garages et ateliers	10	01/01/2013
L	Equipements des cuisines	10	01/01/2013
L	Equipements sportifs	10	01/01/2013
L	Installations de voirie	20	01/01/2013
L	Plantations	15	01/01/2013
L	Autres agencements et aménagements de terrains	15	01/01/2013
L	Terrains de gisement (mines et carrières)	1	01/01/2013
L	Construction sur sol d'autrui	1	01/01/2013
L	Bâtiments légers, abris	10	01/01/2013
L	Agencemts et aménagemts de bâtiment, installat° élec. et télépho.	15	01/01/2013
L	COMPTEURS	15	01/01/2013
L	RESEAUX	40	01/01/2013

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		62 768,00	I 58 325,84
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		50 101,00	50 100,22
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	50 101,00	50 100,22
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		12 667,00	8 225,62
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	8 226,00	8 225,62
020	Dépenses imprévues	4 441,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	58 325,84	242 933,97	0,00	301 259,81

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		556 382,00	III 248 729,63
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		556 382,00	248 729,63
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	9 577,00	5 669,81
2805	Licences, logiciels, droits similaires	189,00	188,60
28128	Aménagement Autres terrains	1 337,00	1 336,77
28131	Bâtiments	9 270,00	9 269,79
28135	Installations générales, agencements, ..	874,00	873,84
28153	Installations à caractère spécifique	220 060,00	218 501,75
28156	Matériel spécifique d'exploitation	2 196,00	2 195,71
28157	Aménagement matériel industriel	1 683,00	1 682,96
28175	Matériel et outillage technique (mad)	7 552,00	7 551,13
28178	Autres immos corporelles (mad)	802,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	580,00	579,80
28188	Autres	880,00	879,47
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	301 382,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	248 729,63	20 081,00	147 183,29	0,00	415 993,92

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 301 259,81
Ressources propres disponibles	IV 415 993,92
Solde	V = IV – II (3) 114 734,11

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
17/01/2023	TurbidimÈtre remplacement turbidimètre	6 760,20	0,00	5
21/02/2023	Amo aac	1 625,00	0,00	0
21/02/2023	Branchement 2023	8 433,00	0,00	40
22/03/2023	Canalisation et bcht auberville auberville	205,75	0,00	40
23/03/2023	Aac Étude st ortaire	3 122,50	0,00	0
23/03/2023	Aac Étude st ortaire	1 935,00	0,00	0
24/03/2023	Compteurs 2023	11 425,66	0,00	15
05/04/2023	Vanne purge vanne purge e-Timer IP 68	640,00	0,00	5
06/04/2023	Canalisation et bcht auberville auberville	29 554,00	0,00	40
12/04/2023	SchÉma directeur	5 352,66	0,00	10
09/05/2023	Pièces réseau ventouse	503,70	0,00	5
11/05/2023	R1 electricité parafoudre	1 588,18	0,00	5
25/05/2023	Renouvellement réseau CVM chemin de l'Eglise	436,46	0,00	40
25/05/2023	Renouvellement réseau CVM chemin de l'Eglise	70,00	0,00	40
31/05/2023	Branchement 2023	8 543,49	0,00	40
31/05/2023	Branchement 2023	1 122,78	0,00	40
06/06/2023	Amo aac	615,00	0,00	0
07/07/2023	Renouvellement réseau CVM chemin de l'Eglise	71 795,50	0,00	40
12/07/2023	Pièces réseau ventouse	208,19	0,00	5
24/07/2023	LOGiciel ICARE passage à icare	450,00	0,00	1
28/07/2023	Compteurs 2023	2 142,00	0,00	15
28/07/2023	Renouvellement réseau CVM chemin de l'Eglise	6 955,00	0,00	40
04/08/2023	Etude Diagnostic CVM	436,46	0,00	0
04/08/2023	Etude Diagnostic CVM	70,00	0,00	0
20/09/2023	Pièces réseau ventouse	884,84	0,00	5
29/09/2023	Pc Portable lenovo	1 248,52	0,00	5
02/10/2023	Branchement 2023	2 111,91	0,00	40
02/10/2023	Grangues vanne renouvellement vanne	2 838,12	0,00	13
05/10/2023	Amo aac	861,00	0,00	0
09/10/2023	Compteurs 2023	154,35	0,00	15
09/10/2023	Pièces réseau ventouse	199,80	0,00	5
06/11/2023	Pièces réseau ventouse	83,87	0,00	5
08/11/2023	Branchement 2023	2 651,74	0,00	40
08/11/2023	Compteurs 2023	2 612,00	0,00	15
13/11/2023	Aac Étude st ortaire	10 929,80	0,00	0
13/11/2023	Aac Étude st ortaire	645,20	0,00	0
16/11/2023	Log phebus PES marché	235,00	0,00	1
06/12/2023	Compteurs 2023	572,00	0,00	15
06/12/2023	Compteurs 2023	3 265,00	0,00	15
06/12/2023	Compteurs 2023	2 566,70	0,00	15
06/12/2023	Pièces réseau ventouse	421,76	0,00	5
06/12/2023	Sofrel DL4w-S LS10	975,00	0,00	13
11/12/2023	R1 collecteur pompage renforcement du collecteur d'aspiration du pompage	3 330,00	0,00	13
11/12/2023	Foudre R2 Amélioration protection foudre	794,56	0,00	1
18/12/2023	Chlorometre chlorometre 805 sans vanne de réglage	2 765,00	0,00	10
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		204 136,70	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
01/02/2023	FV131693 REPLACEMENT PC	1 453,17	1	1 453,17	0,00	0,00	0,00
01/02/2023	Autocad	3 550,21	5	3 550,21	0,00	0,00	0,00
01/02/2023	Autocad licence 3 ans	1 998,56	3	1 998,56	0,00	0,00	0,00
01/02/2023	Certificat chorus pro	750,00	1	750,00	0,00	0,00	0,00
01/02/2023	Signature 2019 lebrun	200,00	1	200,00	0,00	0,00	0,00
01/02/2023	COMPTEUR	8 098,00	15	8 098,00	0,00	0,00	0,00
01/02/2023	COMPTEURS 2008	2 462,10	15	2 297,96	164,14	164,14	0,00
01/02/2023	COMPTEURS	36 597,73	15	36 597,73	0,00	0,00	0,00
01/02/2023	COMPTEURS	1 861,00	10	1 861,00	0,00	0,00	0,00
01/02/2023	COMPTEURS	5 686,96	10	5 686,96	0,00	0,00	0,00
01/02/2023	COMPTEURS	12 883,10	10	12 883,10	0,00	0,00	0,00
01/02/2023	COMPTEURS	12 564,01	10	12 564,01	0,00	0,00	0,00
01/02/2023	Compteurs	23 390,82	10	23 390,82	0,00	0,00	0,00
01/02/2023	COMPTEURS	26 052,12	15	26 052,12	0,00	0,00	0,00
01/02/2023	COMPTEURS 2008	8 197,30	15	8 197,30	0,00	0,00	0,00
01/02/2023	Annonce appel d'offres	114,34	1	114,34	0,00	0,00	0,00
01/02/2023	Annonce appel d'offres	114,34	1	114,34	0,00	0,00	0,00
01/02/2023	Etude diagnostic reseau d'eau	36 387,40	1	36 387,40	0,00	0,00	0,00
01/02/2023	LOGICIEL COMPTABILITE/PAIE	1 732,50	1	1 732,50	0,00	0,00	0,00
01/02/2023	LICENCE AUTOCAD MAP 2004	5 258,00	5	5 258,00	0,00	0,00	0,00
01/02/2023	AUTOCAD MAP 3D 2008	2 944,84	5	2 944,84	0,00	0,00	0,00
01/02/2023	LOGICIEL CIL IMMOBILISATIONS	577,50	1	577,50	0,00	0,00	0,00
01/02/2023	LOGICIEL CIL DADS-U	160,00	1	160,00	0,00	0,00	0,00
01/02/2023	MATERIEL INFORMATIQUE	1 453,32	10	1 453,32	0,00	0,00	0,00
02/02/2023	Document uNIQUE	2 625,00	5	2 625,00	0,00	0,00	0,00
02/02/2023	Rapport electrique	2 190,00	5	2 190,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
TOTAL GENERAL		199 302,32					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	59 073,01
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	59 073,01
Recettes réelles de fonctionnement	II	927 358,50
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	6,37

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N
00007	0,00	4 700,00	4 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00009	0,00	143 433,00	143 433,00	187 455,50	0,00	-137 755,17	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint administratif principal de première classe	C	ADM	354	0,00	A TITULAIRE	A Autre
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
		0	0,00
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 28
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 12/02/2024

Présenté par (1) président ,
 A HOULGATE le 21/02/2024
 (1) président ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A HOULGATE, le 21/02/2024
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

M. Alain LAROUSSERIE (T)	
M. BEAUJOUAN Didier (S)	
M. BERNARD Maxime (S)	
M. BLAVETTE Philippe (S)	
M. BOULANGER Jean-Louis (S)	
M. Benoit TARGAT (T)	
M. Bertrand CHIROT (T)	
M. COLIN Olivier (S)	
M. Christophe FAUVEL (T)	
M. Cédric LEMANISSIER (T)	
M. Denis LELOUP (T)	
M. Denis MOISSON (T)	
M. ELISABETH Jean-Baptiste (S)	
M. François HORENT (T)	
M. François LEBRUN (T)	
M. François PEDRONO (T)	
M. François TOMASINO (T)	
M. GARNIER Jean-Guy (S)	
M. Gérard DESMEULLES (T)	
M. Gérard NAIMI (T)	
M. HIRSON Sébastien (S)	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

M. HUCHE Jérôme (S)	
M. Jacques MAILLY (T)	
M. Jean VAUVARIN (T)	
M. Jean-Christophe CACHARD (T)	
M. Jean-Marc BEAUFILS (T)	
M. LECOEUR Didier (S)	
M. MORLOT Yoan (S)	
M. Mostafa ZARROURI (T)	
M. ROMY Dominique (S)	
M. Thomas MAUGARD (T)	
Mme Annie DUBOS (T)	
Mme Aurélie MOURNAUD (T)	
Mme Chantal MASSIEU (T)	
Mme LEFRANCOIS Claudine (S)	
Mme Marie-Louise BESSON (T)	
Mme Michèle BEAUFILS (T)	
Mme Nathalie BAGOT (T)	
Mme Odette POUCHIN (T)	
Mme Sylvia FLEURY (T)	
Mme Sylvie NICOLLE (T)	

Certifié exécutoire par (1) président , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A HOULGATE, le 21/02/2024

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.